

PORTE COULISSANTE COUPE-FEU SGC EI(1) 60 - EW 120



À noter :

- Normes : EN 1634-1 et EN 1634-3
- Classée selon la norme : EN 13501-2
- Classe de feu : B-s1, d0 norme EN 13501-1
- Essai de cycle : norme C3 (> 50 000 cycles)
- Marquage CE : normes EN 13241 et EN 16034

Options :

Version antifumée : avec couvre rail et étanchéité périphérique

Motorisation : moteur et boîtier de commande 220V pour l'ouverture électrique

Détecteur de fumée : avec système autonome DAD

La porte coulissante coupe-feu est une solution fiable et efficace pour assurer la sécurité incendie dans les environnements intérieurs.

La porte coulissante coupe-feu est conçue pour une utilisation en intérieur uniquement. Elle est idéale pour les voies d'évacuation protégées, mais ne doit pas être utilisée comme voie d'évacuation principale.

Le montage peut être réalisé sur le mur ou l'ouverture, avec des surfaces de montage autorisées telles que le béton cellulaire, la brique silico-calcaire, le béton, la maçonnerie et les constructions en acier résistant au feu.

Dotée d'un variateur de vitesse réglable avec aimant adhésif intégré et alimentée en 24 V, la porte permet d'ajuster ses performances selon les besoins. Elle offre une vitesse d'ouverture d'environ ± 140 mm/sec et une vitesse de fermeture d'urgence d'environ ± 60 mm/sec, garantissant une réactivité optimale et une sécurité renforcée en cas d'incendie.

Classée selon les normes EN 13501-2 et EN 13501-1, elle répond aux exigences européennes en matière de résistance et de réaction au feu.



► **Protection optimale** : assure une sécurité incendie maximale en limitant efficacement la propagation du feu et des fumées dans les environnements intérieurs.

► **Installation flexible** : montage possible sur mur ou dans l'ouverture, compatible avec de nombreux supports (béton cellulaire, brique silico-calcaire, béton, maçonnerie et structures en acier résistant au feu).

► **Performance maîtrisée** : variateur de vitesse réglable permettant d'adapter la vitesse d'ouverture (± 140 mm/sec) et la vitesse de fermeture d'urgence (± 60 mm/sec) pour une réactivité optimale.

► **Certification PV DAS** : possibilité de commander la porte avec la certification PV DAS, incluant le marquage CE selon les normes : EN 13241, EN 16034, NF S 61-937-1 et NF S 61-937-4